Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_283-DE

# Délibération

**Département des Côtes d'Armor**
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**
**SEANCE DU MARDI 09 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 décembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

*AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ;* BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; *CORBEL Samuel (suppléant)* ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TALOC Bruno ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant).*

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; LE FOLL Marie-Françoise à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE MEUR Daniel (suppléant) à CONNAN Josette ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; RASLE-ROCHE Morgan à GOUAULT Jacky.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; GUILLOU Claudine ; GRAEBER Sophie ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE VAILLANT Gilbert ; LOZAC'H Claude ; NAUDIN Christian ; PONTIS Florence ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Jean-Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; ROLLAND Paul ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie ; VIBERT Richard ; ZIEGLER Evelyne.

| **Nombre de conseillers en exercice :** | **88 Titulaires - 43 suppléants** |
|---|---|
| Présents | 53 |
| Procurations | 07 |
| **Votants** | **60** |
| Absents | 28 |

Date d'envoi de la convocation : mercredi 03 décembre 2025
Secrétaire de séance Michel LE CALVEZ

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_283-DE

# Délibération

**DEL2025-12-283** **HABITAT : SUBVENTION AU LOGEMENT SOCIAL SUR LE PROJET D'ACQUISITION-AMÉLIORATION DE 8 LOGEMENTS PAR GUINGAMP HABITAT À BELLE-ISLE-EN-TERRE (PLACE DE L'ÉGLISE)**

Le bailleur social Guingamp Habitat prévoit l'acquisition-amélioration de 8 logements sis Place de l'Eglise à Belle-Isle-en-Terre pour y recréer 6 logements sociaux et 2 logements « très sociaux » (fiche projet ci-annexée). En application du régime communautaire d'aide au logement social en vigueur, le bailleur social sollicite auprès de l'Agglomération une aide de 220 776,26 € soit 27 597 € par logement.

Plan de financement prévisionnel :

| Coût de revient (TTC) | 1 246 232,56 € | 100% |
|---|---|---|
| Fonds propres bailleur | 416 000,00 € | 33,38% |
| Emprunts bailleur | 459 726,30 € | 36,89% |
| Subventions Etat | 13 576,00 € | 1,09% |
| Autres subventions (1€ CCAS + 57 000 € commune) | 57 001,00 € | 4,57% |
| **Subventions de droit commun Agglomération** | **141 623,30 €** | 11,36% |
| *dont création PLUS/PLAI en acquisition-amélioration** | *17 000,00 €* | |
| *dont 10% TTC travaux acquisition-amélioration /démolition-reconstruction ** | *124 623,30 €* | |
| *dont réhabilitation thermique**** | *_ €* | |
| Reste à financer 50 % Agglomération (FIFE) / 50 % communes | **158 306,00 €** | 12,70% |
| ***dont Agglomération (FIFE)*** | *79 153,00 €* | |
| *dont commune* | *79 153,00 €* | |

**Vu** la délibération du Conseil d'agglomération D2020-12-349 du 15 décembre 2020 portant adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH 2021-2026) ;

**Vu** la délibération du Conseil d'agglomération D2020-12-350 du 15 décembre 2020 portant adoption du régime d'aides communautaires au logement social ;

**Vu** les délibérations du Conseil d'agglomération D2023-04-85 du 11 avril 2023 et D2024-06-157 du 25 juin 2024 portant révision du régime d'aides communautaires au logement social ;

**Vu** la délibération du Conseil d'agglomération DEL2024-01-013 du 30 janvier 2024 portant adoption du Plan d'Accompagnement Exceptionnel de Guingamp Habitat (PAE 2024-2026) ;

**Vu** la délibération du Conseil d'agglomération DEL2024-06-157 du 25 juin 2024 portant actualisation des montants d'aide communautaire aux opérations de logement social réalisées en acquisition-amélioration ;

**Considérant** l'intérêt de l'opération au regard des besoins et objectifs définis par le PLH en matière de remobilisation du parc vacant ou dégradé et de revitalisation du territoire ;

**Considérant** l'intérêt de l'opération au regard des besoins et objectifs définis par le PLH en matière de production ou de réhabilitation d'une offre locative de qualité et abordable ;

**Considérant** que le montage financier présenté par le bailleur social pour l'opération, respecte les dispositions communautaires conditionnant l'octroi d'une subvention de l'Agglomération au titre de sa politique d'aide au logement social ;

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_283-DE

# Délibération

***GUILLOU Claudine, LE COTTON Anne, LE JANNE Claudie, LE GOFF Philippe, PUILLANDRE Elisabeth et VIBERT Richard ne prennent pas part au vote.***

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Accorde à Guingamp Habitat une subvention de 220 776,30 € pour l'opération susmentionnée, dont 141 623,30 € au titre des aides de droit commun, et 79 153,00 € au titre du Fonds d'Intervention Foncière Exceptionnel (FIFE) de l'Agglomération ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document pour l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.**
**Pour extrait conforme,**
**Le Président,**
**Vincent LE MEAUX**

Guingamp-Paimpol Agglomération

**Le Secrétaire de séance,**
**Michel LE CALVEZ**